Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis

epdsae
Soutenir, Accompagner, Eduquer

Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis
52, rue des Blancs Mouchons - 59500 Douai
Tél. 03.27. 91.87.88 - Fax : 03.27.96.05.96 - douai@epdsae.fr
www.epdsae.fr

La Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis est un établissement de l'EPDSAE.

Dans le cadre de sa mission de service public, l'Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer (EPDSAE) accueille des enfants et des adultes pour lesquels il assure un accompagnement dans les grands secteurs de l'action sociale :

la Prévention, la Protection de l'Enfance, le Handicap.

En constante évolution depuis sa création en 1989, la MEF du Douaisis propose aujourd'hui des modes d'accompagnements diversifiés.
Cet éventail de dispositifs traduit la volonté de la MEF de **s'adapter aux besoins des personnes**, en créant des alternatives à l'internat.
Chaque accompagnement proposé fait l'objet d'un **projet personnalisé** qui a pour objectif de favoriser le développement, le bien-être et l'autonomie de la personne.

La MEF du Douaisis a pour mission d'accueillir tout mineur ou jeune majeur en difficulté ou en danger confié par sa famille ou par mesure judiciaire au service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Selon la situation, différents types d'accueil peuvent être envisagés :

- L'accueil d'urgence
- L'accueil préparé
- L'accueil relais
- L'accueil 72 heures

L'organisation

Habilitée pour 95 places, la MEF du Douaisis est organisée en trois pôles :

MEF du Douaisis

- le pôle Accompagnement des Enfants et des Adolescents (enfants/ adolescents de 6 à 16 ans)
- le pôle Accès à la Vie Autonome (adolescents et jeunes majeurs de 16 à 21 ans)
- le pôle Accompagnement des Familles et de leurs Enfants (familles et enfants de la naissance à 18 ans)

Pôle Accompagnement des Enfants, des Adolescents

Les services du pôle Accompagnement des Enfants et des Adolescents sont destinés à répondre à leur différents besoins, après qu'ils nous soient confiés temporairement suite à une décision administrative ou judiciaire.

Le pôle Accompagnement des Enfants et des Adolescents

- **Accompagnement en hébergement**
  - Unité Salengro (accueil mixte de 6 à 12 ans - 15 places)
  - Unité Frais marais (accueil mixte de 12 à 16 ans - 14 places)
- **Accompagnement en journée**
  - Ateliers Permanents d'Activités (accueil mixte de 14 à 18 ans - 15 places)

Accompagnement en hébergement

L'accompagnement en hébergement contribue à la protection de l'enfant lorsqu'il est nécessaire d'envisager la séparation du milieu familial.

Il existe deux unités d'hébergement. L'orientation est proposée en fonction de l'âge :

- Unité Salengro (accueil mixte de 6 à 12 ans – 15 places)
- Unité Frais marais (accueil mixte de 12 à 16 ans – 14 places)

Toutes les modalités d'accueil sont possibles, de l'accueil d'urgence à l'accueil préparé.

Accompagnement en journée : Ateliers Permanents d'Activités

Le service, nommé « Les Ateliers Permanents d'Activités » (APA) est un centre d'accueil de jour, qui s'adresse aux jeunes en rupture avec les dispositifs de droit commun ou en voie de désocialisation.
L'objectif est de leur permettre de se réinscrire dans une perspective d'apprentissage et d'insertion professionnelle par le biais d'activités structurées sous forme d'ateliers.
Les APA sont situés sur la commune de Douai et peuvent accueillir jusque 15 jeunes de 14 à 18 ans.
La demande d'accueil est sollicitée par un travailleur social. Le jeune et sa famille sont reçus lors d'une préadmission, qui détermine si le projet et la situation de l'adolescent est en adéquation avec le projet du service.

Le Pôle Accès à la Vie Autonome

L'adolescent est accueilli, selon son degré d'autonomie soit sur une structure d'hébergement appelée « Unité de Semi-Autonomie », soit en appartement autonome.

Pôle Accès à la Vie Autonome

Accompagnement en hébergement (accueil mixte de 16 à 18 ans – 10 places)	Accompagnement en logement autonome (accueil mixte de 17 à 21 ans 8 appartements)

Accompagnement en hébergement

Sur l'Unité en hébergement, l'accent est mis sur l'autonomisation des adolescents, en vue d'acquérir leur propre logement.
Les adolescents sont accueillis en chambres individuelles ou à deux lits et bénéficient d'une salle de bain. La structure dispose de dix places. Les accueils sont mixtes. Toutefois, un étage est réservé aux filles et un autre aux garçons.

Toutes les modalités d'accueil sont possibles, de l'accueil d'urgence à l'accueil préparé.

Accompagnement en logement autonome

Ce service favorise l'insertion tant sociale que professionnelle du jeune majeur ou proche de la majorité.

Le jeune est accueilli dans un appartement loué par l'établissement. L'ensemble des appartements (8 au total) sont situés dans le centre-ville de Douai.

Les jeunes majeurs sont orientés par les unités d'hébergement de la MEF ou par les services partenaires du Douaisis.

Le pôle Accompagnement des Familles et de leurs Enfants

Les services du pôle Accompagnement des Familles et de leurs Enfants sont destinés à répondre à leur différents besoins dans le cadre de la prévention ou après qu'ils nous soient confiés temporairement suite à une décision administrative ou judiciaire.

Le pôle Accompagnement des Familles et de leurs Enfants (familles et enfants de la naissance à 18 ans)

SEPP
Service d'Etayage Précoce de la Parentalité
(accueil mixte de la naissance à 6 ans – 15 familles)

DIAPASON
Service d'Aide et d'Accompagnement avec Maintien à Domicile (accueil mixte de la naissance à 18 ans – 18 places)

SEPP - Service d'Etayage Précoce de la Parentalité

Le SEPP est un service de prévention qui a donc vocation à se situer en amont de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il intervient dans le champ du soutien à la parentalité, en apportant un accompagnement auprès des parents qui rencontrent des difficultés éducatives avec leurs enfants.
En proposant aux parents un lieu d'écoute, d'échange et d'information, il vise à offrir une réponse adaptée à la prévention des risques éducatifs et des troubles relationnels parents-enfants.

Le SEPP propose à 15 familles, sur le principe de la libre adhésion, de participer à des ateliers d'éveil, de vie quotidienne, de psychomotricité et des groupes de parole.

L'accompagnement est réalisé dans les locaux ou à domicile.

Le SEPP est une maison de type traditionnelle, installée dans le centre-ville de Douai.
15 familles peuvent être accompagnées simultanément.

Les parents peuvent solliciter directement le service. Les partenaires peuvent également y orienter des familles.

DIAPASON
Service d'Accueil et d'Accompagnement avec Maintien A Domicile

Diapason est un Service d'Accueil et d'Accompagnement avec Maintien A Domicile (SAAMAD). Il intervient suite à une mesure judiciaire d'assistance éducative ou une mesure administrative d'accueil provisoire, confiant l'enfant à l'Aide Sociale à l'Enfance, tout en autorisant son hébergement au domicile familial. Diapason propose donc une alternative à la séparation en soutenant l'enfant dans son milieu familial.

D'une capacité de 18 places, le service peut intervenir au domicile (sur Douai et ses alentours, à 30 minutes de Douai maximum) et peut accueillir l'enfant en cas de besoin sur l'internat.

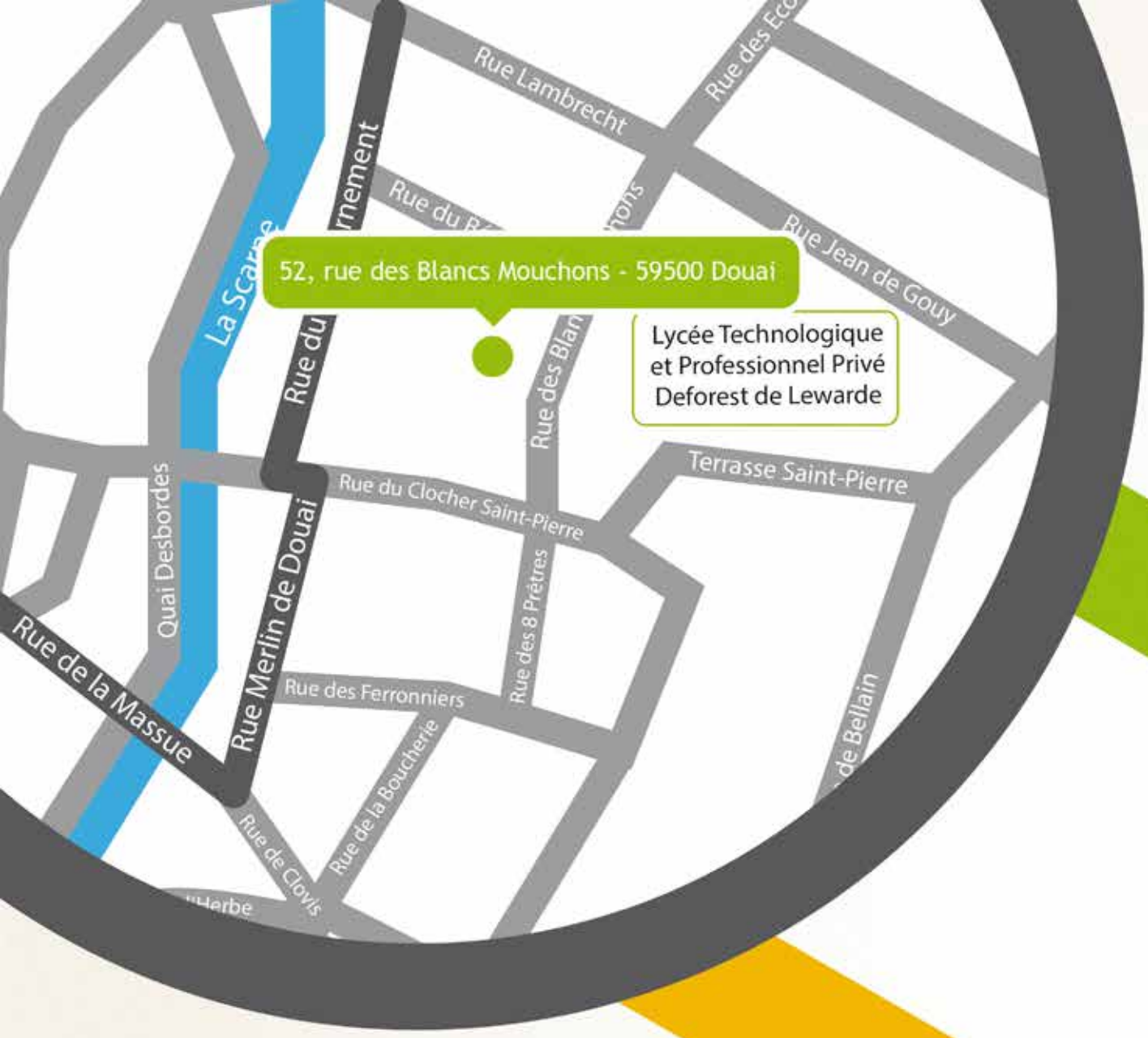

Horaire d'ouverture du service administratif

8h/18h sans interruption

Une permanence téléphonique 24h/24 et 7j/7
est assurée en dehors de heures d'ouverture du standard.

Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis
52, rue des Blancs Mouchons - 59500 Douai
Tél. 03.27. 91.87.88 - Fax : 03.27.96.05.96 - douai@epdsae.fr
www.epdsae.fr

IPNS : Réalisation
Direction de la
Communication
de l'EPDSAE
20-04-15